



LES FAITS

La société INNOVTEC intervient dans le cadre d'un chantier de renouvellement de branchements gaz pour le compte de GRDF. Le 23 octobre 2025, lors de l'ouverture de la fouille entre le 7 et 9 rue Crillon, l'équipe a positionné l'aspiratrice entre les branchements n°7 et n°9, espacés de 47 cm, afin de les dégager à l'aide de la pioche à air et d'un embout souple. Avant le démarrage des travaux, un quart d'heure sécurité a été organisé par le chef de chantier INNOVTEC, en présence de l'ensemble des intervenants. Les risques liés à l'utilisation de l'aspiratrice et les consignes de vigilance avaient été rappelés à cette occasion. Après dégagement complet des branchements, au moment de retirer le bras d'aspiration, l'opérateur a effectué une fausse manœuvre à la télécommande, provoquant l'arrachage accidentel du branchement gaz.

L'équipe INNOVTEC a immédiatement arrêté les travaux, sécurisé la zone et averti le Conducteur de travaux ainsi que GRDF. Le gestionnaire du réseau est intervenu rapidement pour mettre en sécurité le branchement et procéder à sa réparation dans un second temps. Aucun blessé n'a été constaté et la zone a pu être rendue conforme après contrôle d'étanchéité.

Une analyse terrain a ensuite été menée avec les opérateurs concernés, le chef de chantier et le conducteur de travaux. Cette analyse a mis en évidence une erreur de manipulation de la télécommande combinée à une configuration de travail très étroite, rendant la manœuvre du bras plus délicate.

LES CAUSES
ET LES
CIRCONSTANCES

Cause directe : Arrachage du branchement gaz à la suite d'une fausse manœuvre du bras d'aspiration lors du retrait, entraînée par une erreur de manipulation à la télécommande. **Cause immédiate :** Positionnement de l'aspiratrice dans une zone très étroite (47 cm entre deux branchements), rendant les mouvements du bras difficiles à contrôler et augmentant le risque d'accrochage. **Cause humaine :** Erreur de manipulation de l'opérateur malgré la participation au quart d'heure sécurité effectué en début de journée. Un manque de vigilance au moment de la manœuvre de retrait est relevé. **Cause contributive :** Environnement contraint et absence de repères visuels au sol pour matérialiser la zone de dégagement du bras d'aspiration. La proximité des branchements et la complexité de la configuration du chantier ont favorisé l'incident.

LA SYNTHÈSE DES
ACTIONS ENGAGÉES

À la suite de l'arrachage accidentel d'un branchement gaz lors du retrait du bras d'aspiration, les travaux ont été immédiatement interrompus et la zone sécurisée. Le Conducteur de travaux et GRDF ont été prévenus sans délai. GRDF est intervenu pour mettre en sécurité le réseau et effectuer la réparation. Une analyse terrain a été réalisée avec l'opérateur et l'encadrement afin d'identifier les causes de l'incident : une erreur de manipulation à la télécommande dans une zone étroite présentant une faible distance entre branchements. À la suite de cet événement, INNOVTEC a mis en place plusieurs actions préventives : Rappel des consignes de manœuvre et de vigilance lors de l'utilisation de l'aspiratrice. Rappel de la précision de l'outil. Repérage visuel au sol systématique des zones sensibles avant toute intervention. Renforcement de la communication entre l'opérateur et l'aide au sol pendant les manœuvres. Formation complémentaire planifiée sur la maîtrise des commandes hydrauliques et les gestes de précision. Contrôles SSE réguliers prévus sur les chantiers gaz pour vérifier l'application des consignes. Ces mesures visent à éviter la reproduction d'un incident similaire, à renforcer la maîtrise des manœuvres mécaniques et à maintenir un haut niveau de sécurité à proximité des réseaux sensibles.

LE RAPPEL À
VIGILANCE

À la suite de cet incident, plusieurs rappels à la vigilance ont été formulés auprès des équipes INNOVTEC. Les opérateurs doivent avant tout veiller à maîtriser pleinement leurs manœuvres, en effectuant des mouvements lents, progressifs et contrôlés, notamment lors du retrait du bras d'aspiration. Il est essentiel de vérifier la position exacte des branchements avant toute action et d'interrompre immédiatement la manœuvre en cas de doute sur la trajectoire du bras. Une attention particulière doit être portée aux zones étroites et encombrées, où la marge de manœuvre est réduite. Dans ces situations, la vigilance doit être renforcée et les consignes reformulées entre l'opérateur et le chef de chantier avant toute reprise de mouvement. La communication sur le terrain constitue également un point clé : un contact visuel permanent entre l'opérateur de l'aspiratrice et l'aide au sol doit être maintenu afin d'assurer une coordination efficace. Chaque phase sensible doit faire l'objet d'un échange clair et d'une validation avant exécution. Enfin, il est rappelé que le ¼ d'heure sécurité doit être un moment d'échange actif, permettant d'identifier les zones à risque et de définir les repères visuels ou les zones d'exclusion au sol. L'opérateur reste responsable de ses manœuvres, mais celles-ci doivent s'effectuer sous la supervision du suiveur et conformément aux consignes données. Ces rappels visent à renforcer la maîtrise des gestes, prévenir toute fausse manœuvre et garantir la sécurité des interventions à proximité des réseaux gaz.

RÈGLES VITALES
ASSOCIÉES

Règles vitales associées:

Je reste maître de mes manœuvres → vigilance de l'opérateur de l'aspiratrice.

Je communique efficacement → reformulation des consignes et coordination sur chantier.

Je préserve mon environnement de travail → prise en compte des contraintes de site